

ARRÊTÉ N° I/B-2025-107

Fixant la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne

Fabrice VERDIER, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 523-1 et suivants relatifs à la Promotion Interne,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-1382 du 12 octobre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'arrêté n° I/B-2021-72 du Président du Centre de gestion en date du 17 juin 2021 fixant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de gestion du Gard,

Vu l'arrêté n° I/B-2024-115 fixant la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne,

Vu l'arrêté n° I/B-2025-31 portant ouverture de la promotion interne session 2025 pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise avec quotas,

Considérant le maintien des agents non nommés sur la période d'inscription initiale,

ARRÊTE

Article 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne (avec quotas) avec effet au 1^{er} décembre 2025 est établie ainsi qu'il suit.

BAYLE		Sébastien	Mairie de Beaucaire
MERCIER		André	Mairie de Lirac

Article 2 : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne (sans quota) avec effet au 1^{er} décembre 2025 est établie ainsi qu'il suit.

ADLI		Djamel	Mairie de Laudun l'Ardoise
ALMERAS		Sébastien	Mairie de Vauvert
ATGER		Régis	Habitat du Gard
BARDOU	née MOURGUES	Sophie	Mairie de Vauvert
BARRIÈRE		Laurent	Mairie de Boisset et Gaujac
BARSACQ		Laurent	Habitat du Gard
BEKER		Jean-Pierre	Mairie de Sommières
BELAIDI		Rachid	Mairie de Bagnols sur Cèze
BERNARD	née GARCIA	Lurdes	Communauté de Communes Terre de Camargue
BERREZ	née GIGLIO	Sophie	Mairie de Mons
BERTRAND		Nicolas	Mairie de Bagnols sur Cèze
BERTRAND		Samuel	Mairie de Vauvert
BLACHERE		Xavier	Mairie de Pont Saint Esprit

BOSCARIOL	née WACHEZ	Fabienne	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
BOURDONNEAU	née ROUSSEL	Stéphanie	Mairie de Vauvert
BOURRELLY		Marie-José	Mairie de Vauvert
BOUTIN		Richard	Mairie de Villeneuve lez Avignon
BOYER	née ROCHER	Catherine Simone	Mairie de Mons
BOYER		Antoni	Mairie de Vauvert
CAMBREDON		Jonathan	Mairie d'Aigues Mortes
CARRETERO	née AUCAN	Sophie	Mairie de Bernis
CASSAR	née CELLIER	Martine	Mairie de Pujaut
CAUSERA		José-Luis	Mairie de Vauvert
CHANIAL		Maxime	Mairie de Vauvert
CHARBONNEL		Mickael	Mairie d'Aigues Mortes
CHIARAMONTE	née TOLENTINO	Nathalie	Mairie de Bagnols sur Cèze
CLAIR		Florent	Mairie de Vestrice et Candiac
CLAUZIER	née SALVADOR	Catherine	Mairie de Bagnols sur Cèze
COMBES		Frederic	SIVOM de la Région Suménole
CORBALAN		Augustin	Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
COSTA	née DIAZ	Bernadette	Mairie de Vauvert
COUBE	née FOISSAC	Sylvie	Habitat du Gard
DEGERMANN		Fabrice Christian Laurent	Mairie de Garons
DELPORTE		Frédéric	Mairie de Laudun l'Ardoise
DEVILLE		Bruno	Mairie de Gaujac
DUCRET		Véronique	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DUMAS		Laurence	Mairie de Saint Quentin la Poterie
DURAND		Pascal Camille Jean-Marie	Mairie de Garons
DUROCH		Eric	Mairie de Rochefort du Gard
DUVAL		Jerome	Mairie de Saint Dézéry
EL HOUSSEINI		Karim	Habitat du Gard
FINIELS		Jérôme	Mairie de Saint Ambroix
FRANCISCO		Zéférino	Mairie de Saint Jean du Gard
FRANCOIS		Christian	Mairie de Salindres
GALDEANO		Alain	Mairie de Bagnols sur Cèze
GARCIA	née DUCLOS	Elodie	Mairie de Vauvert
GASCUEL		Jean-Marc	Communauté de Communes de Petite Camargue
GRANIER		Laurent	Mairie de Villeneuve lez Avignon
GRAU		Mickael	Mairie de Sommières
GREGOIRE		Alain	Mairie de Pont Saint Esprit

HUVENOT		Éric Gérard	Mairie de Le Grau du Roi
KHIRANI		Farid	Mairie de Pont Saint Esprit
LACASSIN		Delphine	Mairie de Bagnols sur Cèze
LAFONT		Xavier	Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle
LAURENT		Cédric	Communauté de Communes du Pays Vigannais
LENGLET		Aurélie	Mairie de Vauvert
LESCURE	née PASCAL	Laetitia	Mairie de Vauvert
LOPEZ	née ROUVIERE	Sylvie	Communauté de Communes du Pays de Sommières
LOTO	née BUREL	Araceli Sylviane Audrey	Mairie de Thoiras - Corbès
MALHOLE		Joëlle	Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle
MARRE		Emmanuel	Communauté de Communes du Pays de Sommières
MARTORELL		Cécile	Mairie de Vauvert
MASSONET	née GALLERY DES GRANGES	Geneviève	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
MAURIN		Josiane	Communauté de Communes du Pays de Sommières
MECA	née BISCOMPTE	Raymonde	Mairie de Saint Gervasy
MEJEAN		Sylvie	Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle
MICHEL		Jérôme	Mairie d'Aigues Mortes
MIOT		Pascal	Mairie de Pont Saint Esprit
MONTESANI		Sébastien	Mairie de Vauvert
MOREAU		Lionel	Mairie d'Aigues Mortes
MOUSSON		Sylvain Michel	Mairie de Le Grau du Roi
NESENSOHN		Rosalie	Mairie de Vauvert
PAGES		Éric	Mairie de Vauvert
PARMINI		Frédéric	Mairie de Montignargues
PELLEGRINO		Jérôme	Mairie de Rochefort du Gard
PELLO		Christophe	Mairie de Saint Gilles
PIGOCHER		Christophe Pierre Raymond	Mairie de Le Grau du Roi
PIRES-GARCIA	née JOUANNE	Corinne	Mairie de Vauvert
POISSON	née BEAUVAIS	Tania	Communauté de Communes du Pays de Sommières
QUINSAC		Ludovic	Mairie de Saint Privat des Vieux
RABASA		Thierry	Mairie de Pont Saint Esprit
RAMEZ		Philippe	Mairie d'Arpaillargues et Aureilhac
RAVEL		Stephane	Mairie d'Aigues Mortes
ROS		Noël Felix Gabriel	Mairie de Le Grau du Roi

ROUVEIRAND		David	Mairie de Blauzac
SABDES-GRAVIER		Mathieu	Mairie d'Aigues Mortes
SANCHEZ	née ABAD	Jacqueline	Communauté de Communes du Pays de Sommières
SEGUIN	née SALLES	Bérangère	Communauté de Communes du Pays de Sommières
SOLER		Marie-José	Mairie de Vauvert
SORIANO		Sandrine	Communauté de Communes du Pays de Sommières
STEUDLER		Céline	Mairie de Vauvert
SUCHET		Jean-Pierre Dominique	Mairie de Fourques
THEROND	née MORET	Clotilde	Communauté de Communes du Pays de Sommières
TOMAS		Nathalie	Mairie de Vauvert
TRUCCO		Fabien	SM Sud Rhône Environnement
URIOL		Cédric	Mairie d'Aigues Mortes
VALLES		Nathalie	Mairie de Saint Gervasy
VIGNE		Christian	Mairie d'Aigues Mortes
VINCENT		Didier	Mairie de Saint Privat des Vieux
VIREBAYRE		Patrice	Mairie de Codognan
ZAIM	née LAROUZIERE	Claudine	Mairie de Saint Gilles

Article 3 : Réinscription pour la deuxième année :

BANCION		Christelle	Communauté de Communes Terre de Camargue
BEAUGE-GONDRAN		Sabine	Mairie de Saint Gilles
BECHARD		Sandrine	Communauté de Communes Terre de Camargue
CHABAUD		Sylvain	Mairie de Blauzac
CHAKHT		Hafida	Mairie de Blauzac
CLARTÉ		Stéphane	Mairie de Saint Jean de Valérisclé
DELORME		Dominique	Mairie de Montfrin
DUFES		Agnès	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
FAUVELET		Catherine	Mairie de Saint Paulet de Caisson
FERRAND		Florian	Mairie de Blauzac
FERRIER		Yannick	Mairie de Blauzac
LAIK		Sandrine	Mairie de Bagnols Sur Cèze
LEFEBVRE		David	Mairie de Bagnols Sur Cèze

MIGNOT		Karine	Communauté de Communes du Pays de Sommières
PEREZ		Nathalie	Mairie de Saint Hilaire de Brethmas
QUIOT		Sandrine	Mairie de Jonquières Saint Vincent

Article 4 : L'inscription sur la liste d'aptitude est valable **2 ans** à compter du **1^{er} décembre 2025**. Tout agent inscrit sur la liste d'aptitude et non nommé au terme d'un délai de 2 ans peut faire l'objet d'une réinscription sur cette liste au terme de la 2^{ème} et de la 3^{ème} année sous réserve de faire connaître, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude.

Article 5 : La Directrice Générale du Centre de Gestion du Gard est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera transmis à Monsieur le Préfet du Gard, affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard, publié sur le site internet cdg30.fr.

Fait à Nîmes, le 28 novembre 2025

Le Président,

Fabrice VERDIER



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Transmis au Représentant de l'Etat, le : **28/11/2025**

Publié le : **28/11/2025**